

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

SELON LE DECRET DU 11 JUILLET 2011



Business Unit du Groupe



ENTREMONT ALLIANCE SAS

25 Faubourg des Balmettes

74 000 ANNECY

I. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : ENTREMONT ALLIANCE SAS

Code SIREN : 325 520 450

Numéros SIRET des différents établissements :

Site	N° SIRET	Code NAF	Effectif moyen 2014
Glomel	325 520 450 00280	1051 C	54
Guingamp	325 520 450 00249	1051 C	166
Loudéac	325 520 450 00231	1051 C	91
Quimper	325 520 450 00124	1051 A	131
Carhaix	325 520 450 00256	1051 C	75
Montauban de Bretagne	325 520 450 00082	1051 C	268
Malestroît	325 520 450 00090	1051 C	151
Montigny	325 520 450 00116	1051 C	262
Langres	325 520 450 00199	1051 C	53
Sainte Catherine	325 520 450 00066	1051 C	255
Trebillet	325 520 450 00132	1051 C	1
Siège social Annecy (dont GIE Entremont Synergies + Sodiaal Food Expert)	325 520 450 000 17	1051 C	280
Saint Germain Laprade	325 520 450 00298	1051 C	69
Blavozy	325 520 450 00306	1051 C	

Il est important de souligner que 2 sites ont été ajoutés (St Germain Laprade et Blavozy) depuis 2011 et qu'ils font parties de l'entité ENTREMONT depuis Juillet 2014.

De plus, les effectifs et les activités liés à l'amont (collecte de lait, froid à la ferme ...) ne sont plus pris en compte dans ce bilan 2014 car en 2012, ces activités ont été rattachées à une nouvelle entité dénommée SODIAAL UNION.

D'autre part, le site de Trébillet a été vendu en fin 2014 et l'atelier de conditionnement de fromages de Carhaix a été arrêté en décembre 2011. Les activités de ces 2 sites ont été transférées sur les autres sites ENTREMONT.

Adresse du siège social : 25 Faubourg des Balmettes 74 000 ANNECY

Effectif moyen 2014: 1 856 salariés

Description sommaire de l'activité :

Entremont Alliance est spécialisé dans la fabrication de fromages, poudres de lait et sérum.

Mode de consolidation : ~~contrôle financier~~ / contrôle opérationnel ■

Description du périmètre organisationnel :

Le périmètre organisationnel intègre l'ensemble des établissements de l'entreprise ; les émissions associées aux différents établissements doivent ainsi être consolidées.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Le périmètre opérationnel retenu pour ce bilan GES est celui de l'obligation réglementaire stricte (scope 1 et scope 2).

Les émissions relatives à la scope 3 ne seront donc pas prises en compte dans ce bilan.

Sont prises en compte les différentes sources suivantes :

1) Emissions directes (scope 1) :

- *Poste n°1 ; Emissions directes des sources fixes de combustion*
→ Chaudières à gaz et au fioul, groupes électrogènes, moteurs sprinklage.
- *Poste n°2 ; Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique*
→ Véhicules possédés, véhicules de fonction en location longue durée
- *Poste n°3 ; Emissions directes des procédés hors énergie*
→ Non concerné
- *Postes n°4 ; Emissions directes fugitives*
→ Fuites de fluides frigorigènes, consommation de gaz process CO2
- *Poste n°5 ; Emissions issues de la biomasse*
→ Non concerné

2) Emissions indirectes associées à l'énergie :

- *Poste n°6 ; Emissions liées à la consommation d'électricité*
→ Consommation électricité globale de chaque site
- *Poste n°7 ; Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur, froid*
→ Consommation de vapeur issue de cogénération

II. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2011

III. Tableau de synthèse des émissions de gaz à effet de serre

Emissions GES (en Tonnes)												
		Année de référence (et année du premier bilan) 2011					Année du bilan suivant 2014					Différence entre 2014 et 2011 (TCO2e)
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	
Emissions directes (Scope 1)	1	85 666	7,42	3,80		86 985	88 861	8,29	4,21		94 438	7 453
	2	474	0,01	0,01		478	554	0,01	0,02		559	81
	3											
	4	1 233			0,0190	1 263	1 274			154	1 503	240
	5											
	Sous total	87 373	7,43	3,82	0,02	88 726	90 688	8	4	154	96 500	7 775
Emissions indirectes associées à l'énergie (Scope 2)	6					14 663					15 401	738
	7	6 372	0,59	0,29		6 474	0	0,00	0,00		0	-6 474
	Sous total	6 372	0,59	0,29	0,00	21 138	0	0	0	0	15 401	-5 736

Le tableau présenté ci-dessus pour l'année 2011 est différent de celui du bilan des émissions réalisé en Septembre 2012 car il prend en compte les évolutions de périmètre. En effet, les émissions liées à l'activité de SODIAAL UNION n'ont donc pas été prises en compte (10 324 T CO2e en 2011) afin de faciliter la comparaison.

IV. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Poste	Incertitude sur la donnée d'activité		Incertitude sur le facteur d'émission (cf. Bilan Carbone V7)
Sources fixes	< 2 %	Relevé compteurs	5 %
Sources mobiles	< 2 %	Factures	10 %
Fluides frigorigènes	< 5 %	Factures + Pesées réalisées par les opérateurs	30 %
Gaz process CO2	< 2 %	Données d'achat	0 %
Energie – Electricité	< 2 %	Relevé compteurs	10 %
Energie - Vapeur	< 5 %	Calcul avec rendement théorique	5 %

V. Exclusion de source de GES et de poste d'émissions de GES

Emissions directes de sources mobiles à moteur thermique :

- Exclusion des locations de véhicule en courte durée
 - Les déplacements s'effectuent avec les véhicules de service ou de fonction en location longue durée donc très peu de véhicules en location courte durée
 - non significatif et inférieur à 5% de la totalité des émissions du bilan
- Exclusion des chariots de manutention à gaz : Cf. explications sur le bilan septembre 2012

VI. Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés

Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés pour effectuer ce bilan GES sont issus de la Base Carbone® (Bilan Carbone V7).

Cependant, puisque nous ne possédons pas de facteur d'émissions concernant la vapeur produite sur les installations de cogénération et ensuite utilisée dans les usines, il a été effectué un calcul pour déterminer les émissions relatives à cette vapeur.

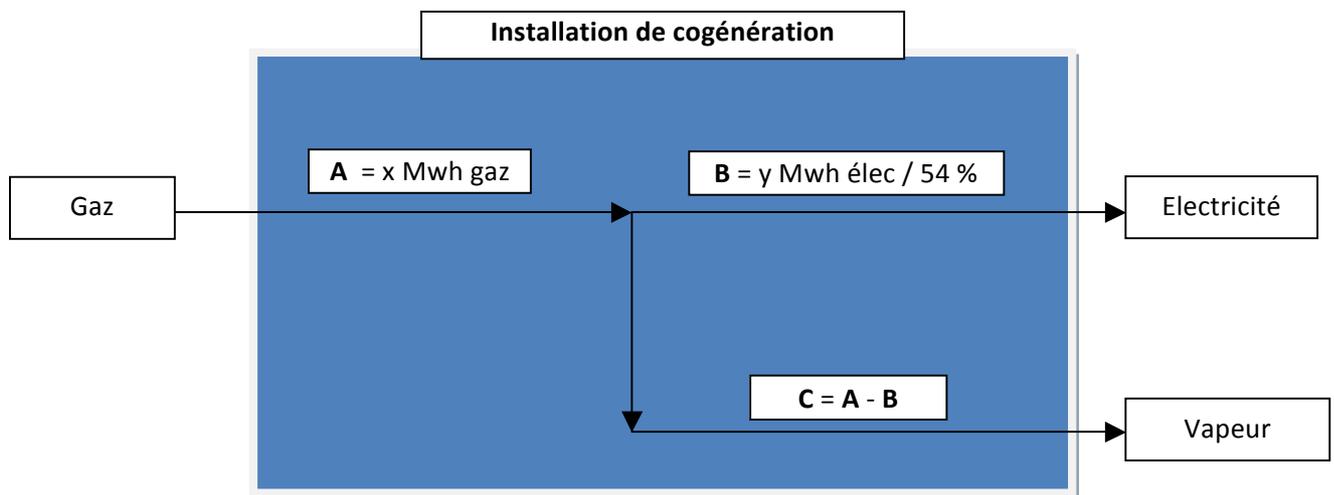
▪ Détermination des émissions relatives à la consommation de vapeur :

Il était d'abord nécessaire de définir la part de gaz allouée à la production de vapeur.

Une fois cette part déterminée et en considérant le facteur d'émissions de la combustion du gaz, les émissions relatives à la production de vapeur ont ainsi pu être quantifiées.

Explication de la démarche :

On admet un rendement électrique de 54% par rapport au cycle combiné de référence 650 MW.



A = consommation annuelle de la cogénération

B = consommation de gaz à imputer à la production d'électricité

C = consommation de gaz à imputer à la production de vapeur

VII. Synthèse des actions de réduction d'émission de GES prévues initialement pour 2014

Site	Action prévue	Postes d'émissions concernés	Emissions CO2 2011 (T équ CO2)	Emissions CO2 estimées en 2014 (T équ CO2)	Impact estimé (T équ CO2/an)	Emissions CO2 réelles 2014 (T équ CO2)	Impact réel (T équ CO2/an)
Carhaix	Arrêt de la cogénération	n° 6 : production de vapeur	2 691	0	434	0	641
		n° 1 : Combustion gaz	11 823	14 948		15 155	
Quimper	Arrêt de la cogénération	n° 6 : production de vapeur	3 784	0	560	0	2 294
		n° 1 : Combustion gaz	13 756	18 100		19 834	
Montauban de Bretagne	Mise en place de la chaudière biomasse	n° 1 : Combustion gaz	17 638	6 940	-10 698	11 254	-6 384
Malestroit	Arrêt de la chaudière fonctionnant au fioul lourd	n° 1 : combustion fioul lourd	6 233	3 116	-928	4 114	191
		n° 1 : Combustion gaz	11 514	13 703		13 824	
Trébillet Ste Catherine	Transfert de l'activité de Trébillet vers Sainte Catherine	Site de Trébillet	849	0	-66	12	-254
		Site de Sainte Catherine	2 334	3 117		2 917	
				Estimation de réduction (T équ. CO2)	-10 698		-3 512

On avait estimé en 2012 un gain potentiel de 10 698 T, or d'après le tableau ci –avant, on constate que ces gains ont été surestimés pour plusieurs raisons :

- Les calculs pour les 2 arrêts des cogénérations ont été surestimés et concernant le site de Quimper, l'activité a augmenté de 15 %, ce qui explique aussi l'écart entre les 560 T estimées et les 2 294 T réalisées. La cogénération de Quimper a été arrêtée en novembre 2011 et celle de Carhaix en décembre 2012.
- La chaudière biomasse de Montauban de Bretagne a été mise en place pour le compte de Dalkia en fin d'année 2013 et ne nous permet pas d'atteindre les objectifs initiaux du fait de problèmes techniques sur cet équipement. Ainsi nous devons donc laisser en fonctionnement une chaudière gaz pour compléter les besoins du site.
- La chaudière au fioul lourd de Malestroit est toujours en fonctionnement mais on consomme presque 700 T de fioul lourd en moins par rapport à 2011 soit 2 119 Téqu CO2 en moins par an pour ce poste.
- Le transfert du site de Trébillet vers Ste Catherine nous a permis de gagner 254 T équ CO2 par an au lieu de 66 T estimées. Ce site a été vendu en fin 2014.

VIII. Evolutions des résultats entre 2011 et 2014

	Emissions en T equ. CO2				Evolution entre 2011 et 2014	% augmentation entre 2011 et 2014
	2011	2012	2013	2014		
Conso. Gaz	80 419	83 029	82 260	90 292	9 874	12,28%
Conso. Sources fixes	6 566	6 589	6 222	4 146	-2 420	-36,86%
Conso. Sources mobiles	478	596	558	559	81	16,90%
Recharges Fluides Frigo.	30	64	48	230	200	675,41%
Conso. CO2 Process	1 233	1 284	1 288	1 274	40	3,27%
Conso. Électricité	14 663	14 450	14 834	15 401	738	5,04%
Production vapeur	6 474	2 905	0	0	-6 474	-100,00%
Total T equ. CO2	109 863	108 918	105 210	111 902	2 038	1,86%
Tonnage de produits finis fabriqués	412 087	405 978	412 392	428 064	15 977	3,88%
Ratio T equ. CO2/T produits fabriqués	0,2666	0,2683	0,2551	0,2614	0	-1,95%

Au global, nous avons augmenté nos émissions de 2 038 T equ CO2 entre 2011 et 2014 soit une augmentation de 1,86 % or nos tonnages de production ont progressé de 3,88 %. Ainsi, il est plus pertinent d'observer l'évolution du ratio (T equ CO2/T produits fabriqués), et on peut donc constater nous nous sommes améliorés de près de 2 % entre 2011 et 2014.

Les postes qui ont fortement augmenté sont les recharges en fluides frigorigènes, effectivement nous avons eu des fuites importantes de fluides sur 4 sites ce qui génèrent + 200 T equ CO2 par rapport à 2011. Les consommations de gaz, d'électricité et de CO2 process ont aussi nettement progressé du fait de l'activité plus importante. Les consommations pour les sources mobiles ont augmenté mais ceci est lié à l'oubli de la prise en compte la consommation de gasoil d'un site (Montigny) en 2011 car on constate que depuis 2012, les consommations sont globalement stables.

IX. Propositions de plan d'actions de réduction pour la période 2015 – 2017

Site	Action prévue	Date de réalisation prévue	Postes d'émissions concernés	Gain /Augmentation par an	Emissions CO ₂ 2014 (T équ CO ₂)	Emissions CO ₂ estimées en 2017 (T équ CO ₂)	Impact estimé (T équ CO ₂ /an)
Trébillet	Vente du site => plus de consommation d'électricité	fin 2014	poste 6 : consommation électricité	-137 MWh/an	11,566	0	-11,57
Quimper	Nouvelles installations de fabrication de froid => meilleure performance	sept-15	poste 6 : consommation électricité	-3 073 MWh/an	1 900	1 641	-258,87
	Mise en place de matelas isolants sur les circuits vapeur	2017	poste 1 : consommation de gaz	-1 250 MWh/an	19 835	19 612	-222,45
	Mise en place d'osmose inverse à la place d'évaporateurs	2016	poste 1 : consommation de gaz	-1 410 MWh/an	19 835	19 584	-250,92
			poste 6 : consommation électricité	-432 MWh/an	1 900	1 864	-36,39
Remplacement économiseur chaudière HS	2017	poste 1 : consommation de gaz	-4 000 MWh/an	19 835	19 123	-711,83	
Montauban	Nouvelles installations de fabrication de froid => meilleure performance	sept-15	poste 6 : consommation électricité	-1 101 MWh/an	3 201	3 108	-92,66
	Remplacement du bruleur à veine d'air par une batterie vapeur de MTB	2016	poste 1 : consommation de gaz	-34 123 MWh/an	11 254	5 181	-6 072,42
Malestroit	Réduction de la consommation de fuel lourd et compensation par le gaz : 1000 T de fuel en moins et 11800 MWH PCS GAZ/an en plus	2015	poste 1 : consommation de gaz	+ 11 800 MWh/an	13 824	15 924	-1 042,22
			poste 1 : consommation de Fioul	- 1 000 T/an	4 114	972	
Guingamp	Mise en place de matelas isolants sur les circuits vapeur	2017	poste 1 : consommation de gaz	-2 000 MWh/an	18 744	18 388	-355,91
						Estimation de réduction (T équ. CO₂)	-9 055,23

X. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan GES

www.entremont.fr

XI. Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES

Responsable du suivi : LE CLEZIO Nathalie

Fonction : Responsable Environnement et Sécurité des biens de la BU Entremont

Adresse : 3 avenue de l'hippodrome - Saint Agathon - BP 30229 - 22 202 Guingamp

Tel. : 02.96.44.60.25 - 06.26.21.24.41

Mail : nleclezio@entremont.com